

18/11/81
CEE-ACP

531196

TELEX HEBDOMADAIRE NR 60 DU 30.10.81 DESTINE A L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

I. INTRODUCTION

LE CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" A TENU LES 26 ET 27 OCTOBRE UNE LONGUE SESSION CONSACREE PRINCIPALEMENT AUX RELATIONS EXTERIEURES ET A L'ELARGISSEMENT, AVEC DES RENCONTRES AU NIVEAU MINISTERIEL AVEC L'ESPAGNE, LE PORTUGAL ET CHYPRE.

LA GRECE Y ETAIT REPRESENTEE PAR M. FOTILAS, SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES DU NOUVEAU GOUVERNEMENT HELLENIQUE, QUI A SOULIGNE LA VOLONTE DE SA DELEGATION DE PRENDRE UNE PART CONSTRUCTIVE DANS LES TRAVAUX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

LE CONSEIL A CONSACRE L'APRES-MIDI DU LUNDI A UN NOUVEAU DEBAT D'ORIENTATION SUR L'ENSEMBLE DES PROBLEMES COUVERTS PAR LE MANDAT DU 30 MAI : DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES COMMUNES, ADAPTATION DE LA P.A.C. ET PROBLEMES BUDGETAIRES.

LE PRESIDENT THORN A INTRODUIT LES DERNIERS DOCUMENTS ADOPTES DANS LES DELAIS PROMIS PAR LA COMMISSION, A L'ISSUE DE SES ULTIMES TRAVAUX D'OTTIGNIES : AGRICULTURE EUROPEENNE, PROGRAMMES MEDITERRANEE, STRATEGIE INDUSTRIELLE, PRIORITES EN MATIERE DE CREATIONS D'EMPLOIS.

LES ORIENTATIONS DE LA COMMISSION ONT ETE PRESENTEES CETTE SEMAINE DEVANT LA PRESSE : LUNDI PAR LE PRESIDENT THORN, MERCREDI PAR M. DALSAGER POUR LA P.A.C. ET JEUDI PAR MM. RICHARD ET NARJES POUR L'EMPLOI ET LA STRATEGIE INDUSTRIELLE. SUR LES ASPECTS BUDGETAIRES, LE PRESIDENT THORN A INDIQUE QUE LA COMMISSION AVAIT EU A OTTIGNIES UN PREMIER DEBAT MAIS QU'ELLE ATTENDAIT DE DISPOSER D'UNE ANALYSE DES CONSEQUENCES PROBABLES DE SES PROPOSITIONS, NOTAMMENT AGRICOLES, ET D'UNE APPRECIATION AUSSI CORRECTE QUE POSSIBLE DES SITUATIONS BUDGETAIRES DES ETATS MEMBRES AVANT DE PRECISER LES MODALITES POSSIBLES DES SOLUTIONS DE TECHNIQUE BUDGETAIRE.

DANS LE CONSEIL, COMME DANS LE GROUPE SPECIAL "MANDAT" QUI S'EST REUNI LE LENDEMAIN, ON EN RESTE AU STADE DES PRISES DE POSITION NATIONALES. LE GROUPE TIENDRA TROIS AUTRES REUNIONS AVANT LE CONSEIL A.G. DES 16/17 NOVEMBRE QUI SERA CONSACRE ESSENTIELLEMENT A LA MISE EN FORME D'UN PROJET DE CONCLUSIONS DESTINE AU CONSEIL EUROPEEN.

///

NNNN

M. COLMANT S.G. BERL.12/106 2125 20.10.81

X

X

522114

Michel J. COLMANT

Michel J. Colmant

PA

2. AFFAIRES INTERIEURES

Π-----

2.1 CONSEIL "PECHE" (27.10)

Π-----

LE CONSEIL A EU UN DEBAT EXPLORATOIRE, SUITE A UN RAPPORT DE M. CONTOGEORGIS, SUR LES PRINCIPALES QUESTIONS ENCORE OUVERTES (ACCES, TAC ET QUOTAS, MESURES STRUCTURELLES ET DE CONTROLE). LE CONSEIL REPENDRA L'EXAMEN DE CES QUESTIONS EN VUE D'ABOUTIR A UNE DECISION A SA REUNION DES 30.11/1.12.81.

LE CONSEIL N'A PU ARRETER FORMELLEMENT LE REGLEMENT PROROGANT DE MANIERE INDEFINIE LES MESURES TECHNIQUES DE CONSERVATION EN RAISON D'UNE RESERVE DANOISE. LA COMMISSION A DECLARE QU'ELLE CONSIDERE LA DECISION DU CONSEIL COMME AYANT ETE POISE LE 29 SEPTEMBRE ET ELLE INVITE LES ETATS MEMBRES A PRENDRE DES MESURES CONFORMES A DIT REGLEMENT.

2.2 CONSEIL "ENERGIE" (27.10)

Π-----

LE CONSEIL A RESERVE UN ACCUEIL TRES POSITIF A LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE STRATEGIE ENERGIE-TIQUE POUR LA COMMUNAUTE (TELEX NR 55 DU 25.9). IL A PRIS NOTE DES PRIORITES RETENUES ET S'EFFORCERA DE PRESERVER LE CARACTERE GLOBAL ET L'EQUILIBRE GENERAL DE L'APPROCHE PROPOSEE.

LORS DE CETTE SESSION, LE CONSEIL A ADOPTE DES CONCLUSIONS TRADUISANT LA NECESSITE D'UNE SOLIDARITE ENTRE ETATS MEMBRES, EN CAS DE PENURIE LIMITEE DE PETROLE. LES PROCEDURES A APPLIQUER SERONT REEXAMINEES DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL PLUS LARGE.

LE CONSEIL A ADOPTE UNE RECOMMANDATION VISANT A FONDER LES STRUCTURES TARIFAIRES NATIONALES POUR L'ENERGIE ELECTRIQUE SUR DES PRINCIPES COMMUNS.

LE CONSEIL A EGALEMENT ARRETE CERTAINES DECISIONS SUR LES CHARBONS A COKE ET COKES DESTINES A LA SIDERURGIE ET CERTAINS PROJETS DANS LE DOMAINE DES HYDROCARBURES. LA COMMISSION A ETE INVITEE A APPROFONDIR SES ETUDES SUR LES PROBLEMES AFFECTANT L'INDUSTRIE DU RAFFINAGE ET L'APPROVISIONNEMENT EN GAZ NATUREL.

2.3 ENVIRONNEMENT

Π-----

LA COMMISSION A ADOPTE LE TROISIEME PROGRAMME D'ACTION DES COMMUNAUTES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT QUI COUVRE LA PERIODE 1982-1986. ORIENTEE ESSENTIELLEMENT A L'ORIGINE VERS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LES NUISANCES, L'ACTION S'ORIENTE PROGRESSIVEMENT VERS UNE POLITIQUE STRUCTURELLE ET PREVENTIVE SUSCEPTIBLE DE CONDUIRE A UNE REDUCTION DES COUTS ECONOMIQUES GLOBAUX.

////

3. ELARGISSEMENT

3.1 NEGOCIATION ESPAGNE (LUXEMBOURG 26.10)

THE 9TH MINISTERIAL LEVEL MEETING DEALT WITH THE UP-TO-DATE
PROGRESS REPORT ON NEGOTIATIONS.

THE COMMUNITY DELEGATION PRESENTED DECLARATIONS ON :
D- CUSTOM UNION AND THE MOVEMENT OF GOODS (INDUSTRIAL SECTOR)
D- AGRICULTURE

THE SPANISH DELEGATION, HEADED BY MR. PEREZ-LLORCA, MINISTER FOR
FOREIGN AFFAIRS, SUBMITTED DECLARATIONS ON :

M- TAXATION (MANUFACTURED TOBACCO)
M- SOCIAL AFFAIRS
M- REGIONAL POLICY

3.2 CINQUIEME CONFERENCE MINISTERIELLE PORTUGAL

LA CINQUIEME SESSION DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE S'EST TENUE
LE 27.10 AVEC LA PARTICIPATION DE MM. SALGUEIRO, MINISTRE DES
FINANCES ET DU PLAN, ET DA CRUZ VILACA, SECRETAIRE D'ETAT A
L'INTEGRATION EUROPEENNE DANS LE NOUVEAU GOUVERNEMENT PORTUGAIS.

LES DEUX DELEGATIONS ONT FAIT TRADITIONNELLEMENT LE POINT DE
L'ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE. IL A ETE PRIS
NOTE D'UNE SUGGESTION PORTUGAISE DE REUNIR DANS UN PAQUET TOUS
LES SUJETS DEVANT ENCORE ETRE TRAITES EN 1982).

LA DELEGATION DE LA COMMUNAUTE A PRESENTE UNE DECLARATION SUR LE
CHAPITRE "AFFAIRES SOCIALES".

LA DELEGATION PORTUGAISE A EXPRIME SES PREOCCUPATIONS EN MATIERE
D'EXPORTATION DE PRODUITS TEXTILES ET SA DECEPTION POUR LES
RETARDS APPORTES A LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD POUR LES "AIDES
PRE-ADHESION" SIGNE EN DECEMBRE 1980.

3.3 PROTOCOLES ADHESION GRECE

LE CONSEIL A DECIDE DE PROCEDER A LA SIGNATURE DES PROTOCOLES
AVEC LE PORTUGAL ET A LA CONCLUSION DU PROTOCOLE AVEC L'ESPAGNE.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 DIALOGUE NORD/SUD (CONSEIL A.G. 26/27.10)

////

A/ SOMMET DE CANCUN

LE SOMMET NORD/SUD (CANCUN, 22-23 OCTOBRE), QUI NE COMPORTAIT PAS DE NEGOCIATIONS, S'EST DEROULE DANS UNE ATMOSPHERE CONSTRUCTIVE ET A PERMIS DES ECHANGES DE VUE APPROFONDIS, PARTICULIEREMENT DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE. IL A PERMIS D'ENREGISTRER UNE CERTAINE OUVERTURE DES ETATS-UNIS EN FAVEUR DES NEGOCIATIONS GLOBALES.

LE CONSEIL DU 26 OCTOBRE A ENREGISTRE CES RESULTATS EN NOTANT AVEC SATISFACTION LE FAIT DE L'ABSENCE DE TOUTE PERPETUATION DE LA PROCEDURE DES SOMMETS. IL A CHARGE LE GROUPE NORD/SUD DU CONSEIL DU 30 OCTOBRE DE PREPARER LA REACTION COMMUNAUTAIRE AU SOMMET DE CANCUN.

B/ LA PAIX DANS LE MONDE

LE CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" A EXPRIME SON APPRECIATION POUR LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION QUI VISAIT A DONNER UNE SUITE A L'INITIATIVE DU GOUVERNEMENT ITALIEN (TELEX NR 56 DU 2.10).

LE CONSEIL A MARQUE UN ACCORD DE PRINCIPE, TANT SUR LES ORIENTATIONS DU PLAN D'ACTION PROPOSE PAR LA COMMISSION ET L'EQUILIBRE D'ENSEMBLE DES PROPOSITIONS QUE SUR L'OCTROI D'UNE AIDE ALIMENTAIRE EXCEPTIONNELLE AUX PMA A CONCURRENCE DE 40 MECUS. LE CONSEIL "DEVELOPPEMENT" EXAMINERA EN DETAIL LE 3 NOVEMBRE LES MODALITES DE MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION.

LE CONSEIL A ENFIN PRIS ACTE AVEC SATISFACTION DE L'INTENTION DU GOUVERNEMENT ITALIEN DE REUNIR PROCHAINEMENT A ROME LES DONNEURS D'AIDES ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES COMPETENTES.

4.2 CANADA

LONG TERM FISHERIES AGREEMENT

FOLLOWING THE ACCEPTANCE BY THE COUNCIL, AT THE END OF SEPTEMBER, OF THE LONG-TERM FISHERIES AGREEMENT BETWEEN CANADA AND THE COMMUNITY, DISCUSSIONS HAVE TAKEN PLACE BETWEEN COMMISSION AND CANADIAN OFFICIALS ; THE OBJECTIVE HAS BEEN TO RESOLVE THE QUESTION OF THE DATE OF ENTRY INTO FORCE OF THE AGREEMENT, AND OTHER RELATED ISSUES.

SINCE THE FINAL DETAILS HAVE YET TO BE AGREED, AND SINCE FOLLOWING SUCH AGREEMENT SOME 25 DAYS WILL BE REQUIRED FOR FORMALITIES TO BE COMPLETED ON THE CANADIAN SIDE, 1ST JANUARY 1982 APPEARS TO BE A LIKELY DATE FOR THE ENTRY INTO FORCE OF THE AGREEMENT.

////

4.3 CHYPRE

□-----

LE CONSEIL A DISCUTE DU REGIME COMMERCIAL A APPLIQUER POUR LES ANNEES 1982/1983 ENTRE CHYPRE ET LA COMMUNAUTE. LES MINISTRES N'AYANT PAS ABOUTI A UNE DECISION, LES TRAVAUX DOIVENT DONC REPRENDRE AU SEIN DU GROUPE DU CONSEIL.

LE CONSEIL D'ASSOCIATION CEE/CHYPRE S'EST REUNI A LUXEMBOURG AVEC LA PARTICIPATION DE M. ROLANDIS, MINISTRE CHYPRIOTE DES AFFAIRES ETRANGERES QUI A SALUE PARTICULIEREMENT LE NOUVEAU REPRESENTANT DE LA DIPLOMATIE HELLENIQUE. CETTE REUNION A PERMIS A LA DELEGATION CHYPRIOTE DE DRESSER UN BILAN DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE L'ILE ET DE PLAIDER POUR UNE AMELIORATION DU REGIME COMMERCIAL. AUCUN AUTRE SUJET N'A ETE ABORDE.

UNE DELEGATION DES SERVICES DE LA COMMISSION, CONDUITE PAR M. DUCHATEAU, SE RENDRA A CHYPRE LA SEMAINE PROCHAINE EN VUE DE DISCUTER DU REGIME COMMERCIAL ET DE LA MISE EN OEUVRE DU PROTOCOLE FINANCIER. ELLE SE RENDRA EGALEMENT DANS LE NORD DE L'ILE POUR AVOIR DES ENTRETIENS AVEC DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE TURQUE AVEC LESQUELS ELLE DISCUTERA NOTAMMENT DE PROJETS BENEFICIANT A CETTE COMMUNAUTE.

4.4 YOUGOSLAVIE

□-----

A L'ISSUE DES DIFFICILES DISCUSSIONS DANS LE CONSEIL ET DE DIVERSES TENTATIVES DE COMPROMIS AVANCEES NOTAMMENT PAR LE VICE-PRESIDENT NATALI, LE CONSEIL EST CONVENU D'ACORDER, A TITRE AUTONOME, UNE REDUCTION DE 50 POURCENT DU PRELEVEMENT DE BASE POUR LES IMPORTATIONS DANS LA COMMUNAUTE DE BABY-BEEF YOUGOSLAVE, CE QUI CORRESPOND A UNE AMELIORATION SUBSTANTIELLE PAR RAPPORT AUX DISPOSITIONS DE L'ACCORD INTERIMAIRES APPLICABLES EN LA MATIERE.

4.5 AMERIQUE LATINE

□-----

LA SESSION D'AUTOMNE DU DIALOGUE A COMMENCE PAR UNE REUNION ENTRE LE GRULA ET LA COMMISSION LE 23 OCTOBRE QUI AVAIT A SON ORDRE DU JOUR : ECHANGES COMMERCIAUX, ENERGIE, FIEVRE APHTEUSE, EDUCATION DE BASE AU DEVELOPPEMENT ET PROMOTION COMMERCIALE. DANS CERTAINS DE CES DOMAINES, LE GRULA A SOUMIS A LA COMMISSION DES PROGRAMMES DE COOPERATION AMBITIEUX QUI, SUR LE PLAN BUDGETAIRE, DEPASSENT DE LOIN NOS POSSIBILITES. LES PRECISIONS DE LA COMMISSION QUANT AUX LIMITES BUDGETAIRES QUI EMPECHENT LEUR PRISE EN CONSIDERATION ONT SUSCITE UNE CERTAINE PERPLEXITE PARMI LES REPRESENTANTS LATINO-AMERICAINS. LE RAPPORT SUR LE DEROULEMENT DES DISCUSSIONS AU NIVEAU DE LA COMMISSION SERA PRESENTE AU COREPER AU DEBUT DU MOIS DE DECEMBRE.

4.6 SUCRE ACP

□-----

////

NNNN

LE CONSEIL A INVITE LA COMMISSION A POURSUIVRE LES NEGOCIATIONS SUR LA BASE DES DIRECTIVES ANTERIEURES ET DE FAIRE RAPPORT LORS DE SES PROCHAINES SESSIONS "AGRICULTURE" ET "AFFAIRES GENERALES".

4.7 ECHANGES DE PRODUITS TEXTILES

LE CONSEIL A.G. S'EST PENCHE A DIVERSES REPRISES SUR LES DIFFERENTS VOILETS DES NEGOCIATIONS TEXTILE :

- II- POSITION DE LA C.E. EN VUE DE LA REPRISE DES NEGOCIATIONS AMF A GENEVE LE 18 NOVEMBRE,
- II- DEGRE DE LIBERALISME ET MODALITES A ENVISAGER POUR LE RENOUELEMENT DES ACCORDS ET ARRANGEMENTS BILATERAUX AVEC LES DIVERSES CATEGORIES DE FOURNISSEURS,
- II- REGLEMENTATION DU TRAFIC DE PERFECTIONNEMENT PASSIF.

CRP ET COMMISSION TRAVAILLENT ACTIVEMENT A LA RECHERCHE DE SOLUTIONS EN VUE DE PERMETTRE AU CONSEIL DE CONCLURE SON DEBAT LORS D'UNE SESSION SPECIALE PREVUE POUR LE 10 NOVEMBRE.

4.8 ACCORD INTERNATIONAL SUR LE SUCRE

LA COMMISSION A RECU MANDAT DU CONSEIL D'EXAMINER AVEC LE CONSEIL INTERNATIONAL DU SUCRE, DES MODALITES POSSIBLES D'UNE PARTICIPATION A L'ACCORD COMPATIBLE AVEC LES REGLEMENTATIONS COMMUNAUTAIRES ET AVEC SON SOUCI D'AMELIORER DE MANIERE SIGNIFICATIVE LA STABILITE DU MARCHÉ.

4.8 AIDES PVD NON ASSOCIES

LA COMMISSION A APPROUVE UNE TROISIEME SERIE DE PROJETS AU TITRE DE 1981 :

- II- BIRMANIE : PROGRAMME D'IRRIGATION ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL FINANCE PAR LA D.A.D. (COUT : 5.5 MECUS)
- II- PACTE ANDIN : PROGRAMME DE COOPERATION TECHNIQUE EXECUTE PAR LA JUNTA (COUT : 1.1 MECU)

ELLE A EN OUTRE ACCORDE UNE NOUVELLE AIDE D'URGENCE DE CARACTERE HUMANITAIRE DE 500.000 ECUS EN FAVEUR DES POPULATIONS DU SALVADOR.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

NNNN

CEE-ACP



AMBASSADE
DE LA

REPUBLIQUE RWANDAISE

OBJET :

Coopération INTRA-ACP.

12/27/81
Bruxelles, le 23 octobre 1981.

N° 2056/09.01.03/04.04.11.01.

29.10.81
18965/09.07.13

A Son Excellence
Monsieur le Ministre du Plan,
KIGALI,-

Copie pour information à

- - Son Excellence Monsieur le
Président de la République.
- Son Excellence Monsieur le Ministre
de l'Economie et du Commerce.
- Son Excellence Monsieur le
Ministre des Finances.

s/c de et copie pour information à
Son Excellence Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères et de la
Coopération.

Monsieur le Ministre,


NIZEYIMANA Joseph
Directeur Général

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-annexés les documents relatifs au volet concernant la coopération entre les pays du Groupe ACP.

Conscients de l'importance à attacher à la coopération Sud-Sud, les Etats ACP cherchent à accélérer la réalisation du programme communément appelé "Coopération INTRA-ACP. Aussi, dans ce contexte se sont réalisés au cours de cette année sous les auspices du Secrétariat Général ACP trois rencontres portant sur les secteurs susceptibles de faire l'objet de ladite coopération. Il s'agit de :

1° la réunion des experts sur la création d'une Banque pour le Développement et la Promotion du Commerce ACP, tenue à BRUXELLES du 22 au 25 juin 1981;

2° la réunion des opérateurs commerciaux tenue à LOME du 6 au 10 juillet 1981;



AMBASSADE
DE LA
REPUBLIQUE RWANDAISE

- 2 -

3° le séminaire sur la coopération en matière d'éducation, de recherche et de formation en vue d'un développement autonome, tenue à BRUXELLES du 5 au 9 octobre 1981.

Le rapport concernant cette dernière rencontre est en cours d'élaboration. S'agissant de la première rencontre ci-dessus, le Comité des Ambassadeurs examinera en profondeur le rapport y relatif et formulera des recommandations à soumettre à la prochaine session du Conseil des Ministres qui se tiendra à MASERU du 8 au 10 décembre 1981. A cette occasion, le Conseil sera appelé à se prononcer sur la création de la Banque susvisée. A cet effet, il est envisagé de demander aux Ministres de venir à la rencontre munis des pleins pouvoirs pour signer l'acte portant création de cette institution.

En ce qui concerne notre pays, il y a lieu de rappeler que le Gouvernement Rwandais a déjà manifesté (tout bas) une certaine réserve quant à son adhésion. Dès lors, il conviendrait que le Rwanda se mette en position d'attente en cette matière, tout en suivant de près le débat y relatif.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

L'Ambassadeur,
Callixte HATUNGIMANA.